

S. C. P. François SAMAIN et Philippe RICARD

Huissiers de Justice Associés

31-33, rue Deparcieux

75014 PARIS

Tél. : 01.43.20.55.95

Fax. : 01.43.20.85.75

CCP PARIS 942.55 G

100100702PR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MIL SEPT ET LE NEUF OCTOBRE

A 8h 30

A LA REQUETE DE :

L'UNION DES CHIRURGIENS DE FRANCE - UCDF, dont le
Siège est domicilié à PARIS 14^{ème} - 9 rue Ernest Cresson.

Agissant, poursuites et diligences de son Président en exercice,
le Docteur Philippe CUQ.

LEQUEL EXPOSE :

Qu'il est prévu de procéder ce jour au siège de L'UNION DES
CHIRURGIENS DE FRANCE, au dépouillement des Elections du Conseil
d'Administration.

Qu'afin de préserver les droits de L'UCDF, celle-ci avait intérêt à
me faire assister aux opérations de dépouillement.

Qu'elle me requiert en conséquence de me transporter sur place à
PARIS 14^{ème} - 9 rue Ernest Cresson et d'en dresser le procès verbal de constat.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

*Je, Philippe RICARD Membre de la Société Civile
Professionnelle François SAMAIN et Philippe RICARD, Huissiers de*

Justice associés à la Résidence de Paris, y domiciliés, 31-33, rue Deparcieux à PARIS 14^{ème}, soussigné,

Me suis rendu ce jour sur place, au siège de l'UCDF situé à PARIS 14^{ème} - 9 rue Ernest Cresson, où là étant.

J'ai procédé aux constatations suivantes:

L'UNION DES CHIRURGIENS DE FRANCE procède au renouvellement de cinq postes sur les dix membres élus du Conseil d'Administration de l'UCDF

Les votes se font par correspondance.

Le Docteur Philippe CUQ me remet la lettre circulaire du 17 septembre 2007 adressée à chacun des membres de l'UCDF .

Ne peuvent voter, que les adhérents à jour de leur cotisation 2007 versée avant le 14 septembre 2007.

Le matériel de vote était joint à la lettre circulaire du 17 septembre 2007.

Les enveloppes identifiées avec le nom du votant qui contiennent le bulletin dans une enveloppe vierge doivent être adressées avant le 4 octobre 2007 au siège de l'UCDF , le cachet de la poste faisant foi.

Le dépouillement est effectué par

- Madame Galia CHOVALOFF
- Docteur Philippe CUQ
- Docteur Jacques ALLOUCH

Le dépouillement s'est déroulé de la manière suivante :

Les enveloppes ont été réceptionnées au siège de l'UCDF.

Ces enveloppes portent le cachet de la poste antérieur ou 4 octobre 2007 au plus tard.

Un émargement avait été réalisé au fur et à mesure de la réception des enveloppes.

Ne sont pas considérés comme votants :

-Six enveloppes portant le cachet de la poste postérieur au 04 octobre 2007.

-Cinq enveloppes sans le nom du votant.

-Une enveloppe d'un on adhérent.

Restent à dépouiller 470 (quatre cent soixante dix) enveloppes.

Les enveloppes sont ouvertes, et les bulletins dans leur enveloppe bleu sont décomptés.

Je pointe sur la liste des adhérents les personnes ayant voté, à partir du nom porté sur l'enveloppe postée, et ce afin de contrôler la liste d'émargement.

Quatre cent soixante votants se sont exprimés.

Les bulletins sont ensuite ouverts.

De ces bulletins ont été retirés :

- Six bulletins nuls comportant plus de cinq noms,
- Une enveloppe de couleur bleue non anonyme, puisque un cachet a été porté sur l'enveloppe.

Il a ensuite été procédé au décompte des voix.

Chaque bulletin a été lu, les noms des candidats déclarés pointés afin d'effectuer un décomptage individuel de chaque candidat.

Les chiffres sont été vérifiés par les personnes présentes.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants:

Ont été élus :

- Monsieur Olivier MORIN	295 Voix
- Monsieur Christian DEVOLFE	262 Voix
- Monsieur Didier LEGEAIS	253 Voix
- Monsieur Bernard LAGONE	238 Voix
- Monsieur Jean-Christian BIDEAUX	218 Voix

Ces cinq candidats sont déclarés élus.

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick SERPEAUX	193 Voix
- Monsieur Philippe BREIL	192 Voix
- Monsieur Benoît VIGNES	189 Voix
- Monsieur Ghilhem SEBAN	181 Voix
- Monsieur Olivier BADELON	156 Voix

Les opérations se sont terminées à 12h 45.

Sont annexés au présent procès verbal :

- La lettre circulaire de l'UCDF adressée à chaque adhérent en date du 17 septembre 2007.
- La liste d'émargement des bulletins.
- La liste des candidats au Conseil d'Administration de l'UCDF 2007.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS :

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Acte compris dans l'état déposé au Bureau de l'Enregistrement de PARIS, Montparnasse, pour le mois correspondant à la date de l'acte.